

03-FINANCES-SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024 - ANNEXE 1

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L.2311-7 du CGCT)

Article	Subventions	Objet	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
65748	Fonctionnement		Sevre et Maine emploi solidaire	Association	2 280,00 €
65748	Fonctionnement		Secours Catholique	Association	400,00 €
65748	Fonctionnement		Restos du Cœur	Association	200,00 €
65748	Fonctionnement		Mot's a Hic	Association	200,00 €
65748	Fonctionnement		Armoni	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		Les Roues de Secours du vignoble	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		Donneurs de Sang bénévoles Clisson et sa Région	Association	360,00 €
65748	Ponctuelle	Formation 1er secours	Donneurs de Sang bénévoles Clisson et sa Région	Association	150,00 €
65748	Fonctionnement		CENRO	Association	160,00 €
65748	Fonctionnement		AGIR contre la maladie	Association	1 000,00 €
65748	Fonctionnement		APF France Handicap	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		ASSADAPA	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		ELA Mets tes baskets et bats la maladie	Association	100,00 €
65748	Fonctionnement		ADAPEI 44 - Section du Vignoble	Association	300,00 €
65748	Fonctionnement		VACANCES ET FAMILLES 44	Association	500,00 €
65748	Ponctuelle	Entraide scolaire	CLCV	Association	160,00 €
65748	Fonctionnement		CLCV	Association	120,00 €
TOTAL					7 130,00 €